

Paris, le 1^{er} décembre 2022

Étude OPIIEC : première étude d'envergure sur les métiers du coaching et de la supervision professionnels : panorama du secteur et pistes de réflexion

Pour la première fois en France, une étude détaillée a été menée auprès de plus de 1 800 professionnels du coaching et de la supervision. Les résultats de cette étude réalisée par l'OPIIEC permettent de mieux appréhender les enjeux, les marchés et la contribution de ces métiers en forte croissance d'environ 10% au cours de ces dernières années. Le contexte de crise (sanitaire, économique, climatique...) a en effet accru le besoin et la demande de coaching professionnel et de supervision. Le SIMACS (Syndicat Interprofessionnel des Métiers de l'Accompagnement, du Coaching et de la Supervision) intervient notamment pour accompagner le développement et la reconnaissance de ces métiers.

Un marché du coaching en pleine expansion...

Parfois discréditée, souvent approximative, la définition du coach professionnel a été mise à mal à de maintes reprises par un environnement encore trop peu aguerri à ses bénéficiaires.

Mais ce constat pourrait être amené à évoluer avec le développement du coaching dont le marché connaît une croissance forte estimée à 10% sur l'année 2021 et qui ne cesse de s'accroître

TPE/PME/Startups (31%), personnes physiques professionnelles (24%), grandes entreprises (21%), associations (9%), ETI (7%), fonction publique étatique (5%)/territoriale (3%)/hospitalière (1%) : la grande diversité des clients atteste, là encore, de la démocratisation du coaching. Avec un chiffre d'affaires estimé à 750 M€ pour le coaching professionnel et 22 M€ pour la supervision, le marché des métiers de l'accompagnement sort de son statut de « tendance émergente » et constitue désormais un marché installé fort de 15 000 coachs professionnels et de 500 superviseurs.

...permise par les changements sociétaux et organisationnels, et la recherche de résilience et de performance des organisations

Mondialisation et explosion des flux d'informations, accélération de l'intégration du numérique dans les organisations, recherche de sens et de qualité de vie au travail des salariés sont autant de sujets qui modifient le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Couplée à ces mutations, la crise sanitaire a eu pour effet d'accentuer l'incertitude et le manque de visibilité des entreprises à long terme tout en accélérant ces tendances de fond déjà à l'œuvre depuis plusieurs années.

Fortes de ces constats, les entreprises voient en les métiers du coaching un allié pour les accompagner, mais aussi un outil au service de la performance et de la résilience des organisations.

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com

Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

Une crédibilité à asseoir et des compétences à certifier pour accompagner cette croissance

Avec l'essor de la profession, se pose la question de la lisibilité du métier de coach professionnel. Employé pour désigner nombre de métiers fondamentalement différents (coach de vie, coach sportif, coach professionnel), le terme de coach nécessite une définition et une délimitation claires que ces usages multiples, relevant parfois de la sphère privée, entravent. 52% des coachs professionnels estiment d'ailleurs que leur profession est moyennement intelligible des clients et des prospects.

Et si les clients ayant éprouvé les bénéfices du recours à un coach professionnel reconnaissent des avantages indéniables, la multiplication du nombre d'acteurs et l'avènement des plateformes de coaching questionnent sur la qualité des prestations et font peser une menace de discrédit sur la profession. Les enjeux de formation et de labellisation des compétences inhérentes au coaching professionnel et à la supervision professionnelle sont ici d'autant plus primordiaux. Dans ce sens, plus de 80 organismes de formation de coaching dispensent une offre conséquente et de qualité et se distinguent par leur spécialité ou non (PNL, analyse transactionnelle...), la durée de leur cursus, leur tarif et leur mode d'enseignement (présentiel, distanciel). A noter que les certifications professionnelles délivrées par France Compétences (formations inscrites au registre RNCP) attestent de la capacité du certifié à s'insérer sur le marché du travail (Le SIMACS, accrédité comme organisme certificateur par France compétences, a labellisé 28 écoles et délivré plus de 500 titres RNCP en 2022. Le syndicat prévoit de délivrer plus de 1 200 titres RNCP en 2023).

Une profession en constante adaptation aux mutations structurelles et aux nouveaux besoins des clients

Avec cette croissance accélérée et la segmentation de son offre, les coachs proposent des offres adaptées aux besoins des clients. On pense notamment aux offres de coaching à distance accélérées par la crise sanitaire pour lesquelles l'adaptation des compétences telles que le numérique devient alors essentielle, mais aussi le « flash coaching » ou encore le coaching collectif et le coaching d'organisation. Au-delà de l'offre, ce sont bien les activités des coachs professionnels qui se diversifient puisque si le coaching individuel demeure l'activité majeure, les coachings d'équipe et d'organisation émergent au fil des années.

Par ailleurs, primordiales pour chaque profession, les soft skills sont pour les coachs et superviseurs des compétences socles de leur métier, largement plébiscitées par les clients. Ces derniers recherchent avant tout chez leur coach la compétence relationnelle, l'adoption de la posture de coachs, l'établissement d'un cadre bien clair, la connaissance du milieu professionnel, la parité avec les clients et l'écoute active.

Trois axes de travail pour accompagner le déploiement du coaching

- *Promouvoir le coaching professionnel :*

Pour ces raisons, la lisibilité et la compréhension du métier de coach professionnel sont essentielles à sa démocratisation et son utilisation. La construction d'un guide pédagogique destiné aux acheteurs, commanditaires et talents constitue une des pistes de réflexion. La communication et les échanges avec les écoles de management et de ressources humaines sont également un levier à ne pas négliger.

"Au-delà de la sensibilisation aux métiers du coaching et de la supervision professionnels, il faut faire passer le message aux futurs talents que les petites structures présentent de formidables opportunités pour exercer le métier de coach. Aujourd'hui, ce sont près de

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

59% de ces professionnels qui travaillent essentiellement pour des TPE-PME encourage Gilles Dufour, président du SIMACS (Syndicat Interprofessionnel des Métiers de l'Accompagnement, du Coaching et de la Supervision).

- *Structurer la profession au service de la performance individuelle :*

Le développement croissant du coaching et le nombre de candidats à la profession, sont également accompagnés d'un risque de voir des professionnels sans expérience vouloir exercer trop vite et offrant des prestations de moindre qualité. Pour garantir la qualité des prestations proposées par les coachs et veiller à la reconnaissance de la formation, il est nécessaire que les coachs professionnels remplissent des conditions de formation continue. **"Les entreprises et bénéficiaires des coachs professionnels et superviseurs ont un rôle clé à jouer dans la professionnalisation du métier. En demandant aux coachs une preuve de leur certification et de leur légitimité (attestation de supervision, rattachement légal au code de la déontologie via l'adhésion à une organisation professionnelle, certification de coach ou de superviseur professionnel), les clients peuvent contribuer à la professionnalisation du métier"** affirme Gilles Dufour.

- *Intégrer de nouveaux modules de formation :*

Enfin, si l'offre de formation initiale et continue est très étoffée, les mutations contextuelles telles que la transformation numérique impliquent que cette dernière soit enrichie par des modules complémentaires notamment sur les sujets du digital ou de l'entrepreneuriat. **"Aujourd'hui, nous ne pouvons plus faire l'impasse sur la formation aux pratiques qui ne sont plus si nouvelles. L'adaptation de nos métiers aux usages du numérique va de pair avec leur développement"** conclut Gilles Dufour.

Parmi les 1800 professionnels ayant répondu, majoritairement représenté par les jeunes coachs, dont le SIMACS se félicite de leur contribution à l'étude, 89% d'entre eux s'attendent à un marché en forte croissance dans les trois prochaines années. Cet optimisme montre comment le métier de « coaching et supervision professionnels » s'est installé et est désormais reconnu dans le paysage socio-économique français, pour répondre aux nouveaux besoins ainsi qu'aux nouvelles transformations et transitions des organisations dans le futur.

À PROPOS DU SIMACS

Le Syndicat Interprofessionnel des Métiers de l'Accompagnement, du Coaching et de la Supervision (SIMACS) est composé de plusieurs organisations professionnelles et représente près de 5000 professionnels en France. Les organisations professionnelles qui composent SIMACS : EMCC France, ICF France, PSF, SF Coach, SynPAAC, CECORP, et AICC-HEC Paris.

Les missions du SIMACS s'orientent autour de 3 axes :

1. Développer la reconnaissance des métiers du coaching et de la supervision professionnels avec une communication appropriée sur leurs rôles respectifs, leurs cadres, leurs apports, leur déontologie.
2. Structurer les métiers du coaching et de la supervision professionnels en délivrant des certifications sur la base du référentiel reconnu par France compétences. Le SIMACS a été accrédité comme organisme certificateur par France compétences pour délivrer les titres RNCP en liaison avec les écoles de coaching.
3. Soutenir l'évolution des métiers de l'accompagnement. En ce qui concerne les métiers du coaching professionnel, cela se caractérise par l'utilisation croissante du digital et le développement de la VAE. Pour la supervision, il s'agit notamment de la reconnaissance à terme par France compétences.

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

92 000 entreprises, 153 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est 1 100 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 13 syndicats métiers et des 15 fédérations régionales qu'elle fédère. Fédération patronale représentative de la branche BETIC, Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) Atlas et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. Elle est également administratrice-fondatrice de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), de l'OPIIEC (observatoire paritaire), de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

CONTACTS

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 - charlotte.rousseau@becoming-group.com
Jérémy LONCLE 06 98 90 84 29 - jeremy.loncle@becoming-group.com

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr